



Protocole de reprise des compétitions

Saison 2021/2022

Version du 01-04-2022

INTRODUCTION

Le présent protocole a été élaboré dans le but d'adapter les modalités d'organisation des matchs au contexte de la pandémie du COVID 19 en s'appuyant sur plusieurs principes fondamentaux dans le respect des dispositions légales et recommandations gouvernementales en la matière.

Le protocole est amené à être mis à jour aux grés de l'évolution de la situation sanitaire et des éventuelles nouvelles dispositions légales qui pourraient entrer en vigueur.

IMPORTANT

Le virus circule toujours. L'application des gestes barrières, constituant la mesure la plus efficace pour lutter contre la propagation du virus, doit être respectée en tout lieu et à tout moment.

REFERENCES

- Protocole sanitaire pour la reprise des matchs de football 2020/2021 de la LGF.
- Protocole de reprise des compétitions régionales et départementales saison 2021 /2022 de la FFF – Préconisations fédérales tirées de l'application du Décret n°2022-51
- Arrêté préfectoral n°2022-080 CAB/BSI du 31 mars 2022

SOMMAIRE

1

PRINCIPES FONDAMENTAUX

2

REFERENT COVID & EQUIPE COVID

3

RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS D'HYGIENE

4

ORGANISATION GENERALE D'UN MATCH EN ERP

— Protocole de reprise des compétitions —

1

PRINCIPES FONDAMENTAUX



LE PASS SANITAIRE

LEVE DE L'OBLIGATION DE CONTRÔLE

Peu importe le classement du stade par son propriétaire, le contrôle du pass vaccinal ou du pass sanitaire n'est plus obligatoire.



— Protocole de reprise des compétitions —

2

REFERENT COVID & EQUIPE COVID



MISSIONS PRINCIPALES DE L' EQUIPE COVID



Compte tenu de l'allègement des mesures sanitaire, la présence d'un membre de l'équipe Covid à chaque match est facultative jusqu'à nouvel ordre.

— Protocole de reprise des compétitions —

3

RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS D'HYGIENE



RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS D'HYGIENE



DANS LES INFRASTRUCTURES

LE PLAN DE NETTOYAGE

Afin de prévenir le risque de contamination et en fonction de l'analyse des risques, un **plan de nettoyage désinfection et aération des différents espaces du stade** doit être mis en œuvre, en désinfectant régulièrement aux moyens d'agents virucides respectant la norme NR 14-476, tout objet ou surface régulièrement touchés et susceptibles d'avoir été contaminés (zones de contact). **(Propriétaire)**

LAVAGE DES MAINS

Il convient de renforcer la **mise à disposition d'agents nettoyants adaptés au lavage des mains** (savon et/ou solution hydroalcoolique) à destination des personnes à l'entrée et à la sortie du site, et des espaces internes clos et à l'intérieur des sanitaires.



PROTECTION DES ACTEURS DU JEU

OBJECTIF

L'objectif premier est que chaque rencontre se déroule et arrive à son terme dans de bonnes conditions

VESTIAIRES

L'accès au vestiaire est libre

PASS SANITAIRE

Le contrôle du pass sanitaire n'est plus d'actualité, jusqu'à nouvel ordre



— Protocole de reprise des compétitions —

4

ORGANISATION GENERALE D'UN MATCH EN ERP



RESPONSABILITE & ATTENTIONS PARTICULIERES



PORT DU MASQUE

Le port du masque n'est plus obligatoire pour toute personne souhaitant entrer dans un équipement sportif couvert ou de plein air mais reste vivement recommandé (à l'exception des acteurs du jeu durant la pratique)



USAGE DES VESTIAIRES

L'exploitation de la zone vestiaire doit se faire en favorisant la distanciation physique

La durée de passage au vestiaire, avant et après le match, doit être réduite autant que de possible

L'entrée et la sortie des vestiaires doivent se faire de façon à limiter au maximum les interactions entre joueurs et officiels

FORMALITES ARBITRALES



Le cas échéant, **désinfection de la tablette** pour la feuille de match informatisée après chaque utilisation.

Un seul **dirigeant** de chaque équipe autorisé à manipulé la tablette

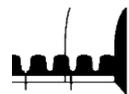
Contrôle des équipements en extérieur, hors de toute zone de rassemblement



EAU & BOISSONS

Bouteilles individuelles et attitrées, marquées au nom ou au numéro du joueur

BANC DE TOUCHE



Bancs de touche et zones additionnelles en gradins occupés que par les joueurs/joueuses, le staff technique et les officiels accrédités (port du masque recommandé)

Assises supplémentaires à destination du personnel médical installées au bord du terrain si besoin (port du masque recommandé)





PROTOCOLE D'AVANT-MATCH



Entrée séquencée des 2 équipes et des officiels sur l'aire de jeu sous la supervision du délégué

1

Officiels

2

Equipe visiteuse

3

Equipe recevante



Cérémonie de salutation entre les entraîneurs, arbitres et le délégué **supprimée**



Le croisement et la poignée de main entre les acteurs du jeu est **supprimée**



Les coups d'envoi fictifs sont **supprimés**



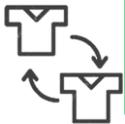
SITUATIONS PENDANT LE MATCH



À la mi-temps, les joueurs/joueuses et officiels l'accès au vestiaire est libre en réduisant au mieux les interruptions



Le joueur/la joueuse exclu(e) quittera immédiatement le terrain accompagné(e) d'un(e) dirigeant(e) de son club et regagnera le lieu prévu à cet effet (hors abords du terrain) en passant ou pas par les vestiaires



Le joueur/la joueuse remplacé(e) quittera immédiatement le terrain puis regagnera le banc des remplaçants (port du masque recommandé)



Le cas échéant, l'intervention des soigneurs se fera en application des règles de protection en vigueur (port du masque recommandé)



La mise en place de ramasseurs de balle est en règle générale à proscrire



Toute animation d'avant match, à la mi-temps ou après match est à proscrire à l'exception du protocole R1 Vito



PROTOCOLE FIN DE MATCH



Seuls les capitaines et l'arbitre central pourront se réunir pour les formalités administratives de fin de rencontre et renseigner la feuille de match informatisée.



Le protocole de fin de match de la Régionale 1 Vito reste applicable dans le respect des mesures de distanciation.



ACTIVITES MEDIA



Aucun journaliste / photographe ne peut se rendre dans la zone vestiaire durant la rencontre (dès l'arrivée des équipes ou officiels et jusqu'à leur départ).



Aucun photographe n'a accès à la zone des bancs de touche et à la sortie du tunnel.



La zone mixte doit-être en plein air et délimitée par le délégué



ACCUEIL DU PUBLIC



L'accueil du public est autorisé sans limitation de jauge jusqu'à nouvel ordre (port du masque recommandé pour les personnes à risques ou fragiles)



CONTRÔLE DU PASS SANITAIRE

Plus de contrôle du pass sanitaire



BILLETTERIE

Faite exclusivement dans les guichets du stade

Sens de circulation indiqué par un marquage au sol recommandé



PORT DU MASQUE

Le port du masque n'est plus obligatoire mais reste vivement recommandé



TRIBUNES

Levée des jauges de spectateurs, jusqu'à nouvel ordre



BUVETTE - RESTAURATION

Les buvettes sont autorisées et la consommation de nourriture et de boisson est possible dans le respect des protocoles sanitaires





FIN



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Resyoneuman ten nou!

